



Prise en charge administrative et sociale du patient : rôle de la secrétaire médicale

PUBLIC ET PRE-REQUIS

- Personnel des secrétariats médico-sociaux (secteur hospitalier, sanitaire et social)

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Informer les patients sur le fonctionnement de la sécurité sociale
- Utiliser les documents CERFA dans le respect des textes légaux
- Maîtriser les règles du partage d'informations

CONTENU

- La secrétaire médicale et les documents administratifs :
 - l'organisation du système de santé et le fonctionnement de la sécurité sociale
 - la protection sociale (PUMA, CSS, 100% Santé, AME)
 - les aspects financiers de la prise en charge du patient (parcours de soins, tiers payant, secteurs d'exercice)
 - les ALD et le protocole de soins ; les arrêts de travail, les accidents du travail, les maladies professionnelles
 - la législation sur les transports sanitaires
 - les aspects juridiques de l'admission du patient à l'hôpital
 - la prise en charge des mineurs, des majeurs protégés, des étrangers
- La secrétaire médicale et le dossier patient :
 - le dossier médical du patient à l'hôpital (gestion, accès, conservation et archivage)
 - le dossier médical partagé (DMP) et l'Espace Santé Numérique
 - la dématérialisation des documents
- La secrétaire médicale et la confidentialité :
 - le secret professionnel, la discrétion professionnelle et le devoir de réserve ; la transmission d'informations

METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthode transmissive = exposés, diaporamas, vidéos
- Méthode interrogative = mises en situations professionnelles, résolutions de problèmes
- Méthode active = échanges d'expériences et de compétences, études de cas

Retrouvez page 7 de notre catalogue les modalités d'évaluation et de reconnaissance de la formation, les supports remis, les conditions de suivi et d'accompagnement des participants



Durée
2 jours (14 heures)



12 participants
au plus



Taux de satisfaction : 100%
Taux de recommandation: 100%



INTRA ETABLISSEMENT
Nous consulter

INTER PARIS
800€ TTC
par participant

DATES 2026
15 et 16
octobre

HORAIRES
J1 = 9h30/17h
J2 = 8h30/16h